

ROGNY

les-Sept-Ecluses



Les ateliers Bons Jours **P.15**



Adressage postal **P.20**



École **P.22**

VÉLOROUTE

P. 18

BULLETIN MUNICIPAL 2024



HÉBERGEMENTS - RESTAURATION - COMMERCE - ENTREPRISES

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

• AUBERGE DU CANAL

Restaurant

En été (1^{er} mai au 30 sept.) :
Tous les midis et soirs sauf mercredi.
En hiver (1^{er} oct. au 30 avril) : tous
les midis sauf le mercredi. Ouvert le
samedi soir.
M^{me} BRUNEAU : 03 86 74 52 63

• L'EAU BERGE QUIFÉPERLÉE

Restaurant

Midis et soirs du mercredi au dimanche et
lundi midi, sur réservation.
M^{me} CASTILLA : 09 86 45 00 50

• LA GUINGUETTE

Pizzeria-snack

Été : tous les midis et soirs sauf lundi.
Hiver : vendredi soir, samedi et dimanche
midi et soir.
M. COMPE : 06 88 53 83 55

• AUBE DES 7 ÉCLUSES

Restaurant

Restauration les midis et soirs du mardi
au dimanche.
M. MOUSSEL : 06 81 54 15 93

• PIZZERIA

(à emporter à partir de 18h) Mercredi,
vendredi et dimanche
M^{me} GIÉ : 03 86 74 37 78

• CAMPING DES LANCIÈRES

Mairie : 03 86 74 57 50

• MAISON DE VACANCES

M. MOMPLOT : via Aritel

• MEUBLÉ TOURISTIQUE

M. MOUSSEL : 07 67 95 83 36

• LA BOURSICAUDERIE

Chambres d'hôtes

M^{me} SCAPPATICCI : 06 62 29 34 18

COMMERCE ET ENTREPRISES

• COIFFURE DESIGN

M^{me} RAMEAU : 03 86 74 55 38
Fermé le mercredi et le dimanche

• L'ATELIER QA

Céramique : fabrication, vente, cours
et stages.
M^{me} QUIBEL : 06 08 15 82 83

• S.B.P.I.

MM. GALLOT : 03 86 74 51 36

• MÉTALLURGIE

M. GUILLAUMAT : 03 86 74 51 17

• S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT : 03 86 74 28 49

• CARROSSERIE DE L'ECLUSE

M. DUFUS : 06 24 78 42 44

• AVMD AUTO

M. BORRHOMEE : 06 77 27 52 97

TRANSPORT

• VTC

Nicolas OSIKA : 06 21 10 61 68

•SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

03 86 45 13 08

•ACM TAXI

M. COQUARD : 06 71 29 94 98

ÉQUITATION

• HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

M^{me} GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59 39

• PONEY-CLUB ROGNY ECURIE DU RONDEAU

M^{lle} DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

• BOULANGERIE

Fermé le mercredi
M. et M^{me} LOISELEUR : 03 86 74 53 97

• DÉPÔT DE PAIN

Fermé le lundi
M^{me} DIDIER : 03 86 45 52 78

• BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER

Fermé le mardi après-midi
M^{me} GIÉ : 03 86 74 53 09

BÂTIMENT

• PLOMBERIE / ELECTRICITÉ

M. MILOT : 03 86 74 30 11

• JR ELECT YONNE

M. DARRAS : 06 37 92 04 69

MAÇONNERIE

• M. VACHER : 09 54 83 97 96

• SD RENOVATION

M. DELAGNEAU : 07 71 89 97 93



NUMÉROS UTILES

Mairie : 03 86 74 51 78

Agence Postale : 03 86 74 54 17

Maison de Services au Public de Bléneau :
03 86 74 82 28

Conseil départemental pour RDV assistantes
sociales ou P.M.I : 03 86 44 42 00

CAF de l'Yonne : 08 10 25 89 10

MSA Bourgogne : 09 69 36 20 50

RAM : 03 86 74 60 59

Conciliatrice de justice :

helene.meunier@conciliateurdejustice.fr
06 77 43 04 00

ANPAA : 03 86 51 46 99

ADIL, EIE et CAUE : 03 86 72 16 16

Mission Locale : 03 86 74 31 83

CPAM : 3646

POLE EMPLOI : 3949

Les secours pour les téléphones
mobiles : 112

Service de garde - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Dr DAVIET : 03 86 74 53 04

Dr AGRICOLE, DR SEGOVIA : 03 86 74 27 80

Infirmières : 03 86 74 96 76

Pharmacie de garde : 3237

Docteur de garde : 3966

Croix-Rouge : 03 86 52 06 76

Violences conjugales : 3919 (anonyme
et gratuit)

Harcèlement et violences scolaires, provoca-
tion au suicide : 3020

SARL Taxis Urgences Santé Assistance :
03 86 45 13 08

Office de Tourisme : 03 86 74 57 66

Allô, Service Public : 3939

Service technique lignes

téléphoniques : 3900 pour les particuliers et
3901 pour les professionnels.

Syndicat des eaux : 03 86 44 01 42

Dépannage ENEDIS : 09 726 750 89

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir. Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.

Le Mot du Maire

Chaque année, à la même époque, nous faisons le point sur les projets communaux. Certains de ces projets sont terminés, d'autres sont engagés, d'autres sont dans les cartons en attendant l'assurance de l'obtention d'aides publiques de façon concrète.

Lors de cette année qui s'achève, nous avons fait l'achat d'un broyeur à végétaux, les employés municipaux ont clôturé notre nouveau cimetière, ils ont aussi effectué la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de Montifaut. Un arbre a été planté avec les élèves dans la cour de l'école, à la place du tilleul qui était malade et qui devenait trop dangereux pour les enfants.

Comme toujours, notre village a été joliment fleuri et entretenu par les services techniques à la satisfaction des habitants et des touristes. Je remercie le personnel de VNF qui veille à ce que les abords du canal à l'intérieur du village restent toujours propres et bien tondus.

En 2023, la Municipalité a opté pour la location sur 3 ans des guirlandes de Noël qui ont été installées par les employés municipaux et je tiens à remercier les membres du Club de l'amitié qui ont confectionné des nœuds et autres décorations qui sont venus garnir les sapins, ponts et abords des bâtiments publics. Par contre, 3 sapins ont été subtilisés juste après leur installation et je trouve cela juste lamentable.

Le tableau « Les Pèlerins d'Emmaüs », rénové, a retrouvé sa place à l'église et je vous invite à venir admirer ce tableau et le travail

de restauration. Le passage de l'éclairage public en leds est terminé. L'installation de la fibre, à la charge du Département est bientôt achevée. Les travaux de la Véloroute, initiés par la Communauté de Communes, sont réalisés, il manque juste le tronçon du Rondeau à l'écluse du Châloy (côté Loiret), de nombreux cyclistes l'ont déjà emprunté et sont satisfaits de cette réalisation qui est un plus pour notre village et qui vient enrichir une offre touristique déjà conséquente.

La base adresse locale est pratiquement mise à jour, tous les nouveaux numéros et adresses nouvelles ont été distribués aux habitants.

Pour 2024, les travaux les plus importants, financièrement pour notre Commune, concernent la station d'épuration et l'église. Suite au devis que nous a transmis l'architecte, nous démarrerons les travaux de l'église si la recherche d'entreprises et de subventions s'avère fructueuse. Les travaux de la station d'épuration seront lancés si l'on ne nous demande pas encore d'études supplémentaires, sinon ces travaux seront reportés en 2025. La réhabilitation du réseau d'assainissement devrait pouvoir se faire cette année.

Des devis de réfection des peintures des menuiseries et de la grille du bâtiment scolaire sont demandés, un diagnostic énergétique de la Mairie et de la salle du conseil sera lancé si notre adhésion à la fédération d'électrification est acceptée. En effet, cette adhésion



permettra d'avoir des aides conséquentes pour l'étude et les travaux.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans nos associations ou ailleurs afin que notre Commune vive et rayonne au-delà de nos limites communales. Je remercie les élus pour leur implication et le personnel communal qui concourt à la bonne marche de notre collectivité, les institutrices, les services de gendarmerie et les pompiers.

Je souhaite pleine réussite à nos chefs d'entreprises, à nos artisans et commerçants, à nos agriculteurs malgré un contexte toujours plus difficile.

Au seuil de cette nouvelle année, au nom de la Municipalité, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie.

Bonne année à tous.

Sommaire



Infos pratiques (page 05) **Vie scolaire** (page 22)

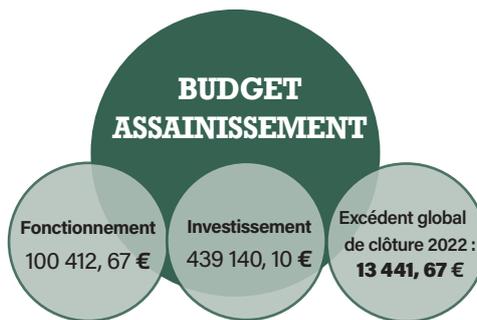
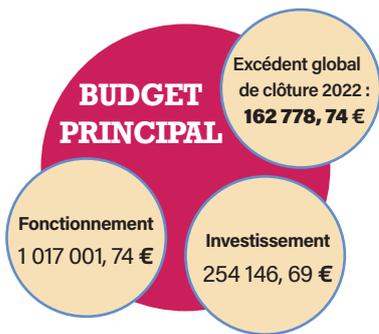
Action intercommunale (page 18) **Animation communale** (page 24)

Action communale (page 19) **Vie associative** (page 28)

Action touristique (page 21)



FINANCES COMMUNALES 2023 COMMUNALES 2022



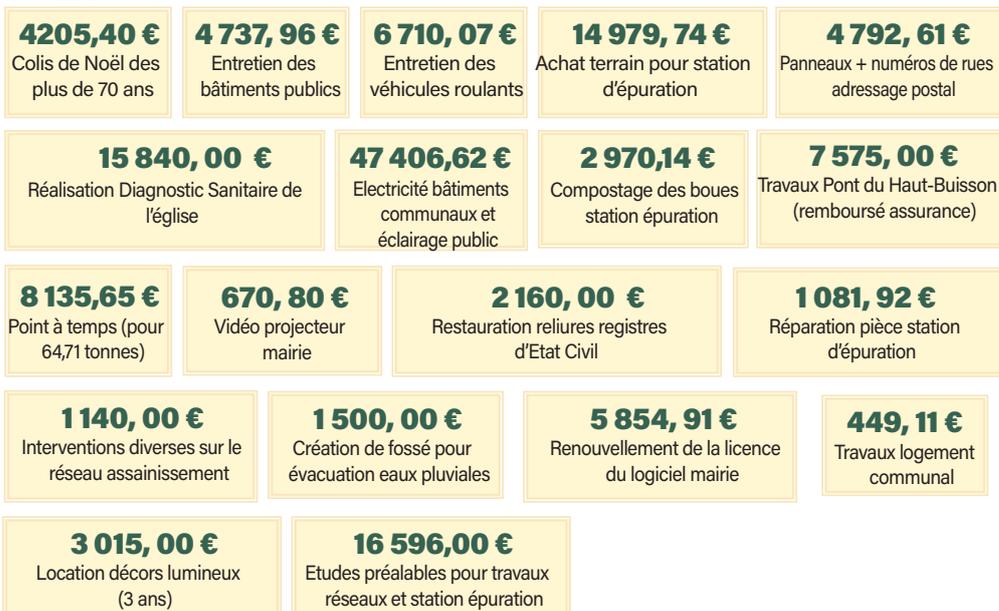
TAUX D'IMPOSITION 2023

Taxe foncier Bâti : 38,71 %

Taxe foncier Non Bâti : 43,14 % (idem 2022)

Dépenses réalisées par la commune en 2023 :

DIVERS



ENTRETIEN COMMUNAL

Cadre euro fourche palette : 888,84 €

Remplacement matériel volé : 3 895,87 €

Broyeur à végétaux : 7 500,00 €

Réparation serre (remboursé assurance) : 1 116,00 €

CAMPING

2 171,40 €
Travaux d'entretien des bâtiments

735,00 €
Achat ordinateur

2 903,91 €
Petits matériaux pour mobiles homes et camping



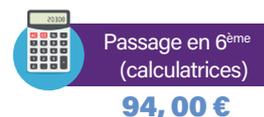
SUBVENTIONS



FLEURISSEMENT

1 858,12 €
Fleurs et plantations

ECOLE



DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER 2 572,36 €

Curage du réseau : ent. SGA MEYER 2 330,90 €

Entretien éclairage public : 3 973,00 €

APAVE : 2 229,12 €

Maintenance extincteurs, désenfumage et blocs éclairage : 1 481,00 €

Maintenance du matériel informatique : 1 903,90 €

Adhésion à la plateforme des Marchés Publics : 271,20 €

Entretien cloches et horloges église et école : 429,42 €

Contrat d'entretien du défibrillateur : 240,00 €

Location de matériel (batterie Kangoo électrique, terminal bancaire, copieur, téléphone, machine à affranchir) : 8 690,28 €

Site internet communal : 848,40 €

Sacem et SPRE : 424,88 €

Logiciel réservation camping : 1 622,88 €

Service ADS (urbanisme Communauté de communes) : 1 354,97 €



LA POSTE

AGENCE POSTALE : 03 86 74 54 17

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr - www.labanquepostale.fr - www.laposte.net

Agence postale de Rogny

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h. Pas de départ le samedi.

03 86 74 54 17

Services financiers :

- Retrait et versement sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours.
- Vente de Cartes SIM prépayées et Forfaits SIM sans engagement « La Poste Mobile »
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Formalités douanières hors Union Européenne et Outre-mer

Pour les envois de colis vers l'Outre-mer et les pays hors Union Européenne il faut obligatoirement faire une déclaration de douane en ligne via le lien : <https://cn23.laposte.fr>

Il est important de renseigner le poids et les quantités.

Après validation de vos informations un code-barre à imprimer vous sera remis. Muni de celui-ci, vous pouvez vous rendre dans votre agence postale pour affranchir votre colis.

Vous pouvez également réaliser cette démarche sur l'îlot numérique de l'agence postale avec l'aide de l'agent d'accueil.

| Vente | Services courrier et colis | | Dépôt des objets | Services de proximité |
|--|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Timbres-poste à usage courant • Enveloppes prêt-à-poster • Lettres suivies | <ul style="list-style-type: none"> • Emballages colissimo • Emballages chronopost | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'autres produits courrier sur commande • Retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée) | Y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée) | (Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition) |

La poste met à votre disposition un îlot numérique vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



LA POSTE

La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir nos produits et services



La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



Les Services Publics

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne



Point collecte Laboratoire

L'agence postale assure le relais entre les infirmières et le laboratoire d'analyses. Un point collecte vous permet de déposer vos prélèvements de 9h à 10h30.

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - Permanence du Maire : sur rendez-vous
 - Rencontre avec l'adjoint à l'Aide Sociale, Jean Meyer : sur rendez-vous
- 1, rue de la Grande Montagne 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON
- Secrétaire d'accueil : Stéphanie LAURENT
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR
- Restauration scolaire et garderie : Katia VERON et Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien des salles communales, mairie, école et camping : Katia VERON, Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU, Romain FONTAINE-GUENEL et Pierre METIVIER, Noah PETIT, en apprentissage.
- Agent postal : Marie-Christine KLEIN et Stéphanie LAURENT en remplacement

Balayage des rues 2024 :

05/02 - 06/05 - 05/08 - 04/11

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 04), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.

Bus Bléneau-Auxerre-Bléneau : trajet : 1,50 €

| Départ de Bléneau Place de la Libération | Lundi au vendredi 6h15 | Samedi, sur demande* 8h00 |
|---|------------------------------|---------------------------------|
| Auxerre, Archebuse | 7h25 | 9h10 |
| Auxerre, Gare routière | 7h30 | 9h15 |
| Auxerre, Gare SNCF | 7h35 | 9h20 |

| Départ d'Auxerre | Gare SNCF | Gare routière | Archebuse | Arrivée Bléneau |
|---------------------------|--------------|------------------|-----------|--------------------|
| Lundi au vendredi | 17h45 | 17h53 | 18h00 | 18h59 |
| Mercredi (p. scolaire) | 12h20 | 12h35 | 12h44 | 13h46 |
| Samedi sur demande* | 17h30 | 17h36 | 17h39 | 18h45 |

Bus fonctionnant les jours fériés (sauf le mercredi midi au départ d'Auxerre). Retrouvez toutes les infos sur www.viamobigo.fr ou au 03 80 11 29 29

*Service à la demande - Réservation au 03 80 11 29 29 du lundi au vendredi avant 17h, sauf jours fériés (pour le lundi, réservation le vendredi).

Démarchage :

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés sur place ou par téléphone par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple). Quelques mesures simples

de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle.

- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.

En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au 03 86 74 51 78 ou en composant le 17.

- Se renseigner avant auprès de la mairie pour toute personne se disant recommandée par elle.

Cantine scolaire :

Les parents d'élèves doivent venir payer les repas de cantine d'avance en mairie et reçoivent une facture en échange de leurs règlements.

Les modes de paiement acceptés sont les chèques et les espèces uniquement. Il y a possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de payer plusieurs mois consécutifs. Néanmoins, nous rappelons que les repas sont commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais donc il est demandé aux parents d'élèves de se présenter en mairie, avant le dernier MARDI du mois en cours, pour payer le mois suivant. En cas d'absence de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical en mairie et non à l'école, les repas seront défalqués sur la facture du mois suivant. Merci de votre compréhension.

Mutuelle Santé Coeur de Puisaye :

Comment adhérer ?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles dans les mairies et chez les professionnels de santé. Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.fr permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez ?

Deux services à votre disposition :

L'ANAH : des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %. A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge 89011 AUXERRE. Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Le Service Habitat de Puisaye Forterre : Le service Habitat de Puisaye-Forterre est là pour vous aider, vous orienter, voir vous accompagner dans vos démarches et vous apporter des aides financières. N'hésitez plus pour vos projets, contactez-le au 03 58 21 80 00 ou par mail à habitat@cc-puisayeforterre.fr.

La laverie solidaire itinérante en Puisaye

Une laverie itinérante s'arrête tous les 15 jours depuis le 18 novembre 2021 au Port des Lancières le matin à partir de 9h. Elle est ouverte à toutes et tous, sans aucune condition.

Vous avez accès à deux lave-linges (8 kg et 15 kg) et un sèche-linge. La participation est libre (minimum 2€), et il est demandé d'amener sa propre lessive.

Un café vous sera offert pour un moment d'écoute, de partage et une aide administrative/internet pourra également vous être apportée.



La Croix-Rouge sur roues : un dispositif d'action sociale à Rogny

Aller à la rencontre des personnes isolées et vulnérables en zone rurale afin d'apporter des services multiples, avec un camion spécialement aménagé et avec une équipe de 3 bénévoles de la Croix-Rouge :

- *aide alimentaire
- *aide vestimentaire
- *accueil, écoute
- *renforcement du lien social

Le 4^{ème} lundi de chaque mois à 14h près du camping de Rogny.

CROIX-ROUGE D'AUXERRE

03 86 52 06 76 et ul.auxerre@croix-rouge.fr

Un magnet de Rogny !

Aux couleurs de Rogny et en partenariat avec les Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté, retrouvez-le en vente à l'Office de Tourisme, au camping et chez certains commerçants.

Le Bus France Services

Le Département de l'Yonne a mis en place le Bus France Services, permettant un accès facilité des services publics aux icaunais.

Ce bus sillonne l'Yonne, à bord duquel deux personnes accueillent le public.

Il est présent à **Rogny une fois par mois de 9h30 à 12h30, sur le parking devant l'agence postale.**

Les deux personnes à bord du bus répondent aux demandes concernant le Conseil Départemental et 9 opérateurs partenaires :

- **CNAV** (Caisse Nationale d'Assurance Retraite)
- **CNAM** (Caisse nationale d'Assurance Maladie)
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- **Pôle Emploi**
- Le Groupe **La Poste**
- **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- **Ministère de l'Intérieur pour les titres** (cartes grises, cartes nationales d'identité, passeports)
- **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Yonne)

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com ou sur notre page facebook.



Tarifs municipaux :

Espace Culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end) + 50 € par jour supplémentaire pour tous.
- Cautionnement demandé : 500 €
- Caution ménage : 200 €

Associations locales : Gratuit

- **Associations extérieures** : 150 € / jour
- Pour toute location, y compris les associations du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 60 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine à partir du 01/02/2024:

- Tarif 1 : quotient familial compris entre 0 et 499 = 0,95 € / repas enfant
- Tarif 2 : quotient familial compris entre 500 et 1 000 = 1,00 € / repas enfant
- Tarif 3 : quotient familial de 1 001 et + = 4,50 € / repas enfant
- Tarif adulte : 5,50 €

Garderie périscolaire :

- 1,30 € le matin
- 1,30€ le soir
- (toute heure commencée est dûe)

Tarifs Concessions Cimetière :

- Temporaire : 120 €
- Trentenaire : 200 €
- Cinquantenaire : 350 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Acte de naissance

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de naissance

À FOURNIR ? Indiquer date de naissance, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de mariage

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de mariage

À FOURNIR ? Indiquer date de mariage, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de décès

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt

À FOURNIR ? Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement).

COÛT ? Gratuit

Duplicata de livret de famille

OÙ ? Mairie du lieu de résidence

À FOURNIR ? Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie uniquement par le ou les titulaires.

COÛT ? Gratuit

Carte grise

OÙ ? Via Internet www.ants.gouv.fr

À FOURNIR ? Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat. Uniquement en dématérialisation.

COÛT ? Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix

Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €

Permis de conduire, perte et vol

OÙ ? Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie

Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, la demande de document peut se faire à la mairie du domicile ou directement en Préfecture.

À FOURNIR ?

- 2 photos d'identité récentes et identiques

- 1 justificatif de domicile

- 1 photocopie du permis de conduire

- en cas de perte ou de vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g

Carte nationale d'identité

(validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature. Prendre rendez-vous sur www.bleneau.fr

À FOURNIR ?

- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs)

- en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce

- en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)

Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr

COÛT ? Gratuit

La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier

Passeport

(validité 10 ans)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Prendre rendez-vous sur www.bleneau.fr

COÛT ? Payant

Dossier de mariage

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR ? Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance, pièce d'identité des 2 conjoints et des témoins, justificatif de domicile des futurs époux

COÛT ? Gratuit

Carte d'électeur

OÙ ? Mairie du domicile ou sur le site service-public.fr

À FOURNIR ?

- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)

- Ancienne carte électorale

COÛT ? Gratuit

Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour

Casier judiciaire (validité 3 mois)

OÙ ? Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex
À FOURNIR ? Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger
COÛT ? Gratuit

Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Légalisation de signature

OÙ ? Mairie du domicile, sur rendez-vous
À FOURNIR ? La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité
COÛT ? Gratuit

Présence obligatoire

Titre de séjour Naturalisation

OÙ ? Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15
<http://89.accueil-etrangers.gouv.fr>

Attestation d'Accueil

OÙ ? Mairie du domicile
À FOURNIR ? Formulaire à remplir
COÛT ? 30 € en timbres fiscaux

Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019

Certificat d'hérédité

OÙ ? Notaire

PACS

OÙ ? Mairie du domicile
À FOURNIR ? Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce
COÛT ? Gratuit

Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

Changement de prénom

OÙ ? Mairie du lieu de résidence
À FOURNIR ?
 - Copie intégrale de votre acte de naissance
 - Pièce d'identité
 - Justificatif de domicile
COÛT ? Gratuit

On peut opérer un changement de prénom à partir du moment où l'on est en mesure d'en justifier la légitimité.

Changement de nom de famille

OÙ ? Mairie du domicile ou Mairie de naissance
À FOURNIR ? Tous les actes d'état civil concerné par le changement (originaux)
COÛT ? Gratuit

Etat civil :

« Depuis le 25/05/2018, le règlement général de protection des données (rgpd), est entré en application. Ce texte réglementaire européen encadre le traitement des données à caractère personnel de manière égalitaire, sur tout le territoire de l'union européenne. Le rgpd s'inscrit dans la continuité de la loi française informatique et libertés de 1978 établissant les règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, la municipalité de rognny les sept écluses, a décidé d'anonymiser les données d'état-civil en ne diffusant uniquement que des statistiques. »

En 2023, nous avons connu :

- 1 Mariage
- 1 Naissance
- 9 Décès

Tableau des démarches administratives :

Ne tombez pas dans le panneau des sites payants ! Certaines plateformes en ligne frauduleuses se proposent de réaliser ces démarches... des sites malhonnêtes proposent de se charger de votre démarche administrative en échange de frais d'assistance en ligne.

Cependant demander un titre sécurisé sur le site de l'ants est 100 % gratuit.

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- Pour une carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Justificatifs de domicile valables :

- Facture d'électricité
- Avis d'imposition
- Quittance de loyer

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

ESPACE FRANCE SERVICES BLÉNEAU

Place de la Libération - 89220 BLENEAU

France Services Bléneau vous accueille :

- le lundi mardi jeudi vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h
- le mercredi de 9h à 12h
- msapbleneau@orange.fr

Il est préférable auparavant de se renseigner des disponibilités au 03 86 74 82 28.

France services : le service public au cœur des territoires.



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'Espace France Services de Bléneau est là pour vous accueillir.

L'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Une telle structure offre donc aux habitants une aide, une écoute, et un accompagnement dans des démarches de la vie quotidienne.

QUE TROUVE-T-ON DANS UN ESPACE FRANCE SERVICES ?

- Des informations de **premier niveau**
 - Aide à l'utilisation des services en ligne et des outils numériques (navigation sur les sites des opérateurs partenaires)
 - Mise à disposition d'un outil informatique / scanner / imprimante (sur demande auprès des agents d'accueil)
- France Services c'est en un seul et même endroit avec nos partenaires :

Avec France Connect, il vous suffit d'un seul identifiant et mot de passe pour toutes vos démarches. Plus besoin de créer de nouveaux comptes sur les sites administratifs, si vous disposez déjà d'un compte sur impots.gouv.fr, ameli.fr ou msa.fr...



| | INTERVENANTS | CONTACT | TÉLÉPHONE | MAIL | RÉCURRENCE | MATIN | APRÈS-MIDI |
|----------|--|--------------------------------------|----------------------------------|--|--|-------|------------|
| LUNDI | ASSISTANTES SOCIALES | MME MARTIRÉ MME CHAGNOU | 03 86 44 42 00 | | 3EME | X | |
| | MISSION LOCALE | MME PEZIN | 07 64 18 08 86 | | 4EME | | X |
| MARDI | ACTIV UNA | MME LACOMBE | 03 86 74 13 13 | | Tous les mardis après midis 13h - 17h | | X |
| | CONCILIATRICE | MME MEUNIER | 06 77 43 04 00 | helene.meunier@conciliateurdejustice.fr | 2 EME 14H - 16H | | X |
| | DGFIP | Téléphonique / visio / présentiel | | impots.gouv.fr | 3 EME | | X |
| | DOMANYS | MME PIERRON | 03 86 18 09 50 | | 3 EME | | X |
| MERCREDI | ADAVIRS | MME MARCHAND | 03 86 51 66 14 | | 3 EME 14H - 17H | | X |
| | ANPAA (ADDICTOLOGUE) | MME ROLAZ | 06 71 27 16 37 | | 1 mercredi sur 2 9h - 17h | | X |
| | COALLIA | M. JUDES Hervé | 03 86 44 42 09 06 14 34 23 73 | | 2 EME 14H- 16H00 | | X |
| | DEFENSEUR DES DROITS | M. CHAIZY | 06 17 17 77 61 | jean-luc.chaizy@defenseurdesdroits.fr | 1ER | | |
| | RAM (Relais Assistantes Maternelles) | | 03 86 74 60 59 | | Sur RDV mercredis semaines paires | | |
| JEUDI | PMI | | 03 86 44 42 00 | | 1ER | | X |
| VENDREDI | CDADY / POINT JUSTICE Conseil Départemental Accès aux Droits | MME BOULANGER | 3039 | cdad-yonne@justice.fr | 4 EME 13H45 - 16H45 | | X |

POINT JUSTICE

Afin d'apporter un service optimum aux habitants de l'Yonne, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), présidé par le président du tribunal judiciaire d'Auxerre, a souhaité ouvrir un « Point Justice » dans les locaux de l'espace France Services de Bléneau.

Ce « point-justice », qui se définit comme un lieu d'accueil unique et gratuit a pour vocation d'apporter aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs.

QUELLES INFORMATIONS PEUVENT Y ÊTRE DÉLIVRÉES ?

Les Icaunais peuvent trouver dans les point-justice une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous sur les différents sujets qui les concernent : famille, logement, travail, consommation... Des agents d'accueil et des professionnels du droit et de la justice apportent leur expertise (juristes, associations d'aides aux victimes...), orientent si nécessaire et peuvent aider à la constitution des dossiers juridiques (aide juridictionnelle, bons de consultation...).

– Pour toute demande de rendez-vous : **contactez le 3039**

– Pour toute demande d'information juridique : contactez le 3039 ou contactez le CDAD par courriel (cdad-yonne@justice.fr) ou par courrier : CDADY 5 Place du Palais de Justice BP 39 89010 AUXERRE
La permanence « Point Justice » a lieu le 4ème vendredi de chaque mois de 13h45 à 16h45 à l'Espace France Services sur rendez-vous au 3039



L'UDAF DE L'YONNE VOUS PROPOSE SES SERVICES

Point accueil budget

L'UDAF de l'Yonne est labellisée pour 4 Points Conseil Budget (PCB)

- Auxerre-Tonnerre,
- Sens,
- Avallon,
- et un itinérant

L'objectif du Point Conseil Budget est la prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement, de surendettement et leur ré-itération. Ce service gratuit et confidentiel propose un soutien administratif, offre des conseils budgétaires ou effectue une demande de microcrédit.

Il est ouvert à toutes les familles du département.

Contact : 06 98 06 12 05 ou pcb@udaf89.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-11h30 / 14h -16h00

Mercredi : 8h-11h30

• Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

06.61.85.78.25 - istf@udaf89.fr

Le Service ISTF a été mis en place afin de répondre à la demande des familles, des professionnels ou des bénévoles qui ont besoin d'être accompagnés dans les démarches des mesures de protection. **Ce service est gratuit et ouvert à tous.**

Nous vous proposons :

- Une écoute par un professionnel expérimenté
- Des entretiens personnalisés
- Un soutien technique concret
- Accompagnement aux démarches administratives
- Une remise de documentation

Médaille de l'Enfance et des Familles

C'est également une mission de l'Udaf 89 (remplace la médaille de la famille). Les dossiers de demande sont, soit à retirer en mairie, soit à imprimer via internet, puis validés par le maire de la commune et envoyés par la mairie à l'Udaf 89 qui effectue une « enquête sociale ». Après enquête, le dossier est transmis à la préfecture de l'Yonne pour validation. Puis un arrêté préfectoral est émis.

Contact : 03.86.42.29.65 - udaf89@udaf89.fr (ci-après le lien vous permettant d'en savoir plus)

<https://www.udaf89.fr/medaille-de-lenfance-et-des-familles-p48.html>

REGIE EAUX PUISAYE FORTERRE

LES INFORMATIONS ET ALERTES EN DIRECT DE LA RÉGIE EAUX PUISAYE FORTERRE SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Régie Eaux Puisaye Forterre** ou le code postal **89130** et cliquez sur le bouton à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Panneau Pocket



Que faire en cas de fuite, ce que dit la loi.

Les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles et peuvent coûter cher.

En cas de fuite sur votre installation intérieure, vous pouvez bénéficier d'un remboursement partiel de votre facture d'eau, **sous certaines conditions** (loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit n° 2011-525 du 17 mai 2011 - dite « **Warsmann** »).

En cas de consommation anormale, la Régie Eaux Puisaye Forterre vous en informe au plus tard au moment de l'envoi de votre facture d'eau.

Dès que vous êtes informé, faites appel à une entreprise de plomberie pour faire réparer la fuite d'eau, dans le mois qui suit la réception du courrier d'information ou de la facture le cas échéant.

Transmettez au service une attestation de réparation de l'entreprise de plomberie, mentionnant impérativement que la fuite a été réparée, la localisation de la fuite, ainsi que la date de réparation.

Le montant qui vous sera facturé sera au maximum égal à deux fois votre consommation d'eau habituelle.

Les fuites concernées par ce remboursement, sont les fuites d'eau potable après compteur des locaux exclusivement d'habitation.

Toutes vos démarches sur l'Agence En Ligne

Tout savoir sur le Service de l'Eau en Puisaye Forterre, toutes les démarches désormais en ligne à : www.eaux-puisaye-forterre.fr

Régie Eaux - Fédération Eaux Puisaye Forterre - 115 avenue du Général de Gaulle - 89130 TOUCY
Tél : 03.86.44.01.42 - Courriel : regieeau@istf.fr

ACCUEIL : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
URGENCES 03.86.44.01.42

Les moyens de paiement mis à votre disposition

- > **Paiement en ligne** : se connecter sur www.eaux-puisaye-forterre.fr avec l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte
- > **Prélèvement bimestriel ou automatique à l'échéance** : mandat de prélèvement disponible et téléchargeable à partir du site www.eaux-puisaye-forterre.fr
- > **TIP SEPA** : dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- > **Chèque** : libellé à l'ordre du SGC d'Auxerre (joindre obligatoirement le talon de facture)
- > **Virement** : sur le compte du SGC d'Auxerre

IBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 022 - BIC BDFEFRPPCCT



> Paiement de proximité :

- par carte bancaire,
- ou espèces dans la limite de 300 euros

muni de votre facture, au guichet du SGC d'Auxerre ou auprès d'un point de Paiement de proximité. Retrouver la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

• Conseillers Numériques

06 15 85 67 36 - conseillersnumeriques@udaf89.fr

Depuis janvier 2023, l'UDAF 89 propose des ateliers numériques ouverts à tous les résidents de l'Yonne pour :

- soutenir dans les usages quotidiens du numérique,
- sensibiliser aux enjeux du numérique,
- favoriser des usages citoyens et critiques (s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.
- Accompagner vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne »



Collecte des déchets ménagers



Le saviez-vous ?

Avis aux retardataires

Habitation principale ou secondaire, particuliers ou professionnels, la collecte des ordures ménagères se modernise. Aussi, la Communauté de communes Puisaye Forterre équipe chaque usager d'un bac pour les ordures ménagères.

Pourquoi des bacs pour les ordures ménagères ?

Pour respecter la législation et améliorer les conditions de travail des éboueurs (évite le port de charges lourdes). De plus, les ordures ménagères étant collectées tous les 15 jours, cela permet de rendre cette collecte plus hygiénique.

Comment est attribué le bac ?

La taille du bac dépend du nombre de personnes occupant régulièrement le foyer.

Ce bac pour les ordures ménagères est-il obligatoire ?

Oui. D'ici peu, les sacs à ordures ménagères déposés à même le sol et non dans un bac ne seront plus collectés.



Vous devez **IMPERATIVEMENT** être équipés d'un bac à ordures ménagères de la CCPF.

Pour obtenir votre bac ou pour tous renseignements, contactez la commune au 03 86 74 51 78 ou le service déchets au : **0800 584 762** ou jecycle@cc-puisayeforterre.fr

Un service complémentaire pour les résidents secondaires

Il existe un service dédié aux résidents secondaires lorsqu'ils quittent leur lieu de villégiature. Des bacs spécifiques fermants à clés, leurs sont réservés. Ces bacs sont fermés à clés. Vous pouvez retirer la clé en

mairie qui vous indiquera où ils se trouvent. La première clé est gratuite (une par foyer). En cas de perte, une nouvelle clé pourra être fournie pour la somme de 8 €. Pendant votre séjour, **vous devez utiliser le service classique de collecte**, devant votre porte. Au moment de votre départ, vous pouvez utiliser ces bacs. La mise en place de ces bacs **n'exonère pas les résidents secondaires d'effectuer le tri** conformément au règlement de collecte.



Vous devez déposer :

- les biodéchets dans votre bac vert (ou un composteur)
- les ordures ménagères dans le bac gris et rouge,
- les emballages dans les sacs jaunes puis dans le bac jaune,
- le papier et le verre au point recyclage,
- les déchets verts, encombrants, toxiques, gravats etc. en déchetterie.

Si un mauvais tri de la part des usagers est constaté, la Communauté de communes Puisaye Forterre pourra être amené à retirer ces bacs.

Il est interdit pour les autres usagers de les utiliser ou de déposer aux sols des déchets. Si vous déposez des déchets aux pieds de ces bacs, vous êtes passibles d'une amende pour dépôts sauvages.

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

Les élus de la Communauté de communes de Puisaye Forterre ont voté les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2024. **Ils restent inchangés par rapport à l'année dernière.**



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



| Calendrier de vos démarches | |
|----------------------------------|---|
| Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois | Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. |
| A 16 ans ½ | Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National |
| A 17 ans | Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté. |

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

Seniors, faites vous connaître !

Chaque été, la commune recense toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragiles. Toutes ces personnes peuvent en faire la demande à la mairie, la demande peut être également faite par un parent. Un registre d'inscription est mis en place en mairie.

Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par la

mairie en cas d'épisode caniculaire et de crise sanitaire par exemple. Si vous étiez déjà inscrits en 2023, pensez à mettre à jour vos informations afin d'actualiser le registre.

Se signaler, c'est ne pas rester isolé !

Ne tardez pas à prendre contact au 03 86 74 51 78

Bien vieillir dans l'Yonne

MAIA est une méthode d'action qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins :

- Services à la personne
- Santé
- Accès aux droits
- Associations
- Situation complexe

Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles.

S'adresser à Toucy au 03 86 44 42 00 ou au niveau départemental au 03 86 72 85 00 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)



T'HAND'M

Le Service d'Accueil de Jour « LES ATELIERS » de l'association T'HAND'M situé à St Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun ainsi que le maintien du lien social. Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies.

N'hésitez pas à nous contacter au : 03 86 22 13 76

Services à la personne



ACTIV'UNA

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre, membre du réseau UNA, œuvre pour le maintien à domicile des bénéficiaires.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est une Association à but non lucratif.

Elle est organisée en 4 secteurs d'intervention dont le **Secteur de Saint-Fargeau qui comprend le village de Rogny les 7 Ecluses.**

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre a pour objectif d'apporter un confort de vie et d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie ainsi que son entourage dans le respect des obligations légales et réglementaires.

Elle s'adresse à tout public de la naissance à la fin de vie, quel que soit son lieu de vie.

L'Association propose 3 services de Maintien à domicile :

- **Le Service Prestataire d'Aide à domicile** qui assure l'aide aux tâches ménagères et l'aide aux actes de la vie quotidienne.

- **Le Service de Soins à Domicile (SSIAD)** qui assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

- **Le Service Mandataire d'Aide à Domicile** (l'Association met à votre disposition du personnel, pour lequel vous serez son propre employeur).

En 2022, l'Association est intervenue auprès de 775 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre dont **23 bénéficiaires pour la commune de Rogny les 7 Ecluses.**

Elle emploie environ 105 salariés intervenant à domicile (aide à domicile et aide-soignant). L'Association recrute sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre.



CIVISME

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité ou d'eau et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée. Lorsqu'une coupure est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet, affichage et notifications Ma Commune Connectée.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques. En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents. Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

En ce qui concerne les réseaux, la mairie signale les fils tombés à terre ou les poteaux cassés dès qu'elle en a connaissance mais les délais de réparation peuvent être longs. Il n'est donc pas nécessaire de venir s'en prendre au personnel communal comme le font certaines personnes.



En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, toutes les réclamations doivent être faites auprès du service collecte dont le numéro figure page 12. Le Maire ne traitera aucune réclamation !

Article de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'égagement des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



PEPS EURÊKA, POUR TRAVAILLER SA MEMOIRE

Astuces et exercices pour donner du peps à vos neurones et à votre vie

Comment éviter les trous de mémoire ? Comment fonctionne la mémoire ? Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ? L'atelier « Peps eurêka » vous permettra de répondre à ces questions. Les trous de mémoire ne relèvent pas forcément d'un problème particulier de santé. Il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. Les recherches en neurosciences ont établi que le cerveau peut se modifier favorablement, dans sa structure et dans son fonctionnement, sous l'effet de stimulations constantes et appropriées, quel que soit l'âge. Grâce à cet atelier, vous découvrirez les alliés naturels d'une bonne mémoire.

INTERVENANTS

L'atelier est animé par un animateur bénévole ou professionnel formé à la méthode Peps Eurêka.

A Rogny les sept écluses du 8 février 2024 au 16 mai 2024

Au préalable, un entretien avec un professionnel de santé est organisé le : 1er février de 10h à 11h30 : présentation de l'atelier, inscription, planification des entretiens individuels (11h30 à 12h30 et 13h30 à 17h)

10 séances de 9h30 à 12h

- **8 février** : Faire connaissance / Les éléments essentiels du programme
- **15 février** : Les stratégies de mémorisation
- **7 mars** : "Qu'est-ce que je suis venu · e chercher ?"
- **14 mars** : "Où est passé Mirza (mes clés, lunettes...) ?"
- **21 mars** : "Je me suis perdu · e... Pouvez-vous me dire où se trouve... ?"
- **28 mars** : "Rappelez-moi votre nom... Ce visage me dit quelque chose..."
- **4 avril** : "Comment appelle-t-on cela ? J'ai le mot sur le bout de la langue"
- **11 avril** : "Marignan 1515 ou 1517 ?" : mémoire des chiffres et logiques numériques
- **2 mai** : "Il me semble avoir déjà lu, vu ou entendu cela..."
- **16 mai** : "J'ai encore oublié de..."

Inscriptions et renseignements auprès de Madame KHATTACHE au 03 86 72 11 88 ou lesbonsjours89@bfc.mutualite.fr

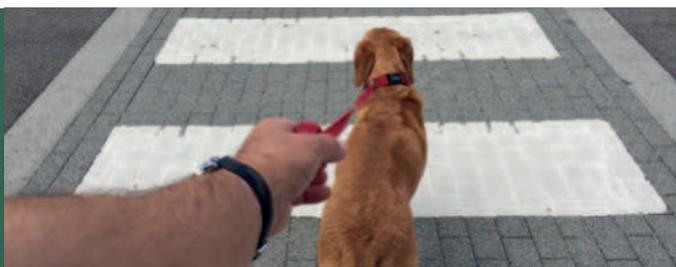
Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{er} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivants :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{re} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{re} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).



Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.

- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.

- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

Les 3 distributeurs de sacs installés à Rogny sont équipés de sacs biodégradables et compostables depuis 2019.



Un petit geste pour l'environnement !

Le Conciliateur de Justice : Concilier pour réconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

QUI EST LE CONCILIEUR

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat. Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile.

SES COMPETENCES

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances

sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, mal-façons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc... Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...)

Pour me contacter :

Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : [helene.meunier@](mailto:helene.meunier@conciliateurdejustice.fr)

conciliateurdejustice.fr - 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU :

le 2^e mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991. Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Feux interdits

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral interdit tous les feux.

La valorisation de tous les résidus végétaux par broyage en place, par mise en compostage, par paillage pour litière, par toutes autres formes de valorisation énergétique ou par apport dans une déchetterie doit être privilégiée.

EMBELLISSEMENT ET VALORISATION DU VILLAGE



Concours Communal de fleurissement 2023

Tous les ans, notre village est fleuri par nos employés communaux. Des jardinières sont installées sur les ponts et les parterres sont plantés de fleurs diverses et variées.

Et cette année, le fleurissement n'a pas subi la sécheresse, car l'arrosage a été autorisé tout l'été en respectant les heures imposées par la Préfecture.

Si vous souhaitez vous inscrire au Concours Communal des Maisons Fleuries, merci de venir remplir un bulletin d'inscription à la mairie avant le 20 juin 2024.

Pour que votre réalisation florale soit éligible, elle doit être visible de la voie publique sans que les membres du jury rentrent dans votre propriété.

Les divers jurys passeront à partir du 1^{er} juillet 2024.

Catégorie Façades

- 1^{er} prix : M. et M^{me} Sylvanna CERVO
- 2^{ème} prix : M^{me} Josiane CHARENTON
- 3^{ème} prix : M^{me} et M. Gérard FOUCHER
- 4^{ème} prix : M. Gilles BOBEZEAU

Catégorie Terrasses

- 1^{er} prix : M^{me} Nicole PETIT
- 2^{ème} prix : M^{me} et M. Grégory CHARENTON
- 3^{ème} prix : M^{me} et M. Gilbert MOLLE
- 4^{ème} prix : M^{me} et M. Marc DOUCE
- 5^{ème} prix : M^{me} Michelle PERNET
- 6^{ème} prix : M^{me} et M. Josette et Daniel JULIEN

Catégorie Commerces

- 1^{er} prix : Bar PMU « Le Colombier »
- 2^{ème} prix : Auberge du Canal

L'école primaire de Rogny les sept écluses, classe de Mme Amélie NOAIL, a obtenu le 2^e prix dans la catégorie Ecoles primaires au Concours des Villes et Villages Fleuris de l'Yonne.



SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Taxis
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 45 13 08 - Successeur Hurié
Mail : taxisusa.toucy.89@gmail.com

SARL AMBULANCES URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Ambulancier
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 06 87 - Fax 03 86 44 23 80
Successeur Hurié
Mail : ambulancesusa@gmail.com

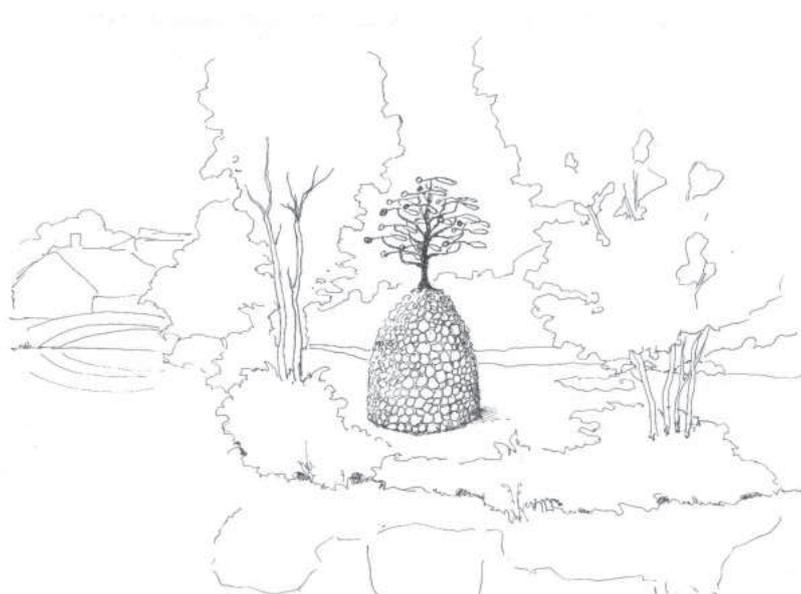
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Création artistique sur l'île de Rogny-les-Sept-Ecluses

Faire le lien entre mobilité, nature et art, c'est la démarche initiée par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre avec le lancement de la première édition d'appel à candidatures pour un projet artistique qui s'installera sur l'île de Rogny-les-Sept-Ecluses. Cet emplacement stratégique fait face au canal de Briare et à la nouvelle voie vélo qui traverse la commune.

La candidature sélectionnée est celle de Jean-Michel Unger avec sa proposition « La tour de bois » qui s'inscrit dans l'histoire et le patrimoine du territoire. Le choix des matériaux, la démarche artistique et le rapport avec le lieu d'implantation ont été des critères sur lesquels chacun a été très attentif.

Ce projet de création se construit en relation étroite avec la commune. En effet, les habitants et les services communaux participent activement dans ce nouveau projet, de la sélection de l'artiste, en passant par la création avec l'artiste, et jusqu'à l'inauguration qui sera commune avec l'EuroVélo 3.



Mobilité

L'EuroVélo 3 ou Scandibérique est une véloroute d'intérêt européen qui relie la ville de Trondheim au nord de la Norvège à Saint-Jacques de Com-

postelle, au sud de l'Espagne. L'itinéraire traverse la France sur plus de 1 700 km en passant par l'Oise, Paris, la Seine et le canal de Briare, la val-

lée de la Loire, la vallée de la Vienne, Angoulême, Bordeaux puis les cols des Pyrénées. Rogny-les-Sept-Ecluses est l'arrivée de la 18ème étape depuis Montargis.

De mars à septembre, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre a réalisé l'aménagement d'un tronçon de 7 km de cette EuroVélo 3 entre Dammarie-sur-Loing et Rogny-les-Sept-Ecluses, le long du canal de Briare, afin d'offrir la possibilité aux cyclistes d'ici et d'ailleurs de découvrir notre territoire et de se déplacer en toute sécurité. Ces travaux portés par la Communauté de communes d'un montant de 816 000 € devraient être aidés par l'Union Européenne dans le cadre du Programme LEADER.

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre souhaite plus largement faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes en lançant dès février 2024 un schéma directeur des mobilités actives à l'échelle des 57 communes du territoire. Ce schéma vise notamment à identifier des itinéraires sécurisés pour l'usage du vélo au quotidien, à créer des boucles cyclotouristiques et à améliorer les déplacements piétonniers.



Travaux réalisés par les employés communaux en 2023 :

- Point à temps (réparation de la voirie) : 8 135,65 euros pour 64,71 tonnes
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien
- Entretien journalier de la station d'épuration
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage
- Taille et plantation d'arbres
- Installation de mobilier urbain (panneaux, barrières de sécurité, ...)
- Clôture du nouveau cimetière
- Réfection du réseau des eaux usées de Montifaut
- Rebouchage d'un fossé

Travaux réalisés par des entreprises en 2023 :



Pont du Haut-Buisson

- Curage de fossés et traversée de route avec l'entreprise Michalyk TP
- Eclairage public leds avec l'entreprise INEO
- Réfection du pont du Haut-buisson avec l'entreprise Franck Gaillard

Projets 2024

- Travaux de voirie
- Travaux sur le réseau d'assainissement
- Poursuite de l'étude de réhabilitation de la station d'épuration
- Poursuite du projet de restauration de l'église



Gobelets personnalisés

La Municipalité proposera à la vente dès 2024 des gobelets personnalisés, à l'effigie de Rogny les sept écluses.

Vous pourrez les acheter lors de manifestations, au camping ou à l'office de tourisme.

Le jeu de société Circino et les magnets sont toujours en vente également.

Plan Vigipirate

Suite à la recrudescence des attentats terroristes sur le territoire national, le plan vigipirate a été relevé à son niveau «Urgence attentat». Des barrières ont été installées devant l'école, le stationnement des véhicules est formellement interdit.

Véloroute

Le tronçon de 6,4 kms du Vélo-route est enfin réalisé à Rogny les Sept Ecluses grâce à l'opiniâtreté du Président de la Communauté de Communes Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI, de son Vice-Président au tourisme, Jean-Michel RIGAULT et grâce à l'accord d'une grande partie des délégués communaux.

L'Euro- vélo 3, entre la Norvège et l'Espagne est un projet à l'échelle européenne et à Rogny les Sept Ecluses un projet intercommunal.

Nous attendons beaucoup de cette nouvelle infrastructure au niveau touristique, pour notre village et nos commerçants, mais aussi pour la Puisse-Forterre.



06.07.2023 13:18

Entraide avec la commune de Saint-Martin-des-Champs

Depuis plusieurs années, les communes de Rogny-les-7-écluses et Saint-Martin-des-Champs échangent leur personnel et leur matériel, notamment la machine à point-à-temps, qui évite ainsi l'achat de matériel communal pour les utilisations ponctuelles.



Eclairage public en Leds

Les travaux de remplacement de l'éclairage public en leds par l'entreprise INEO sont terminés et réceptionnés depuis le printemps 2023.

Ma Commune Connectée :

Votre commune est partenaire de l'application Ma Commune Connectée. Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store. La commune vous informe des incidents, événements importants, risques, travaux, dangers, actualités... L'application est équipée d'un système de notifications et vous serez donc directement avertis lorsqu'une nouvelle information sera disponible.



Plan adressage postal

Dans le but de garantir l'intervention rapide des secours, l'éligibilité à la fibre, la livraison des colis ou le guidage par GPS, l'Assemblée Nationale a voté la loi 3DS le 16/12/2021. Ainsi, les communes sont tenues de publier la dénomination des voies et la numérotation des constructions. A ce titre, une nouvelle base de données a été créée (Base Adresse Nationale), pour vérification et certification des adresses postales. La municipalité a dû parfois renommer et renuméroter certaines voies et donc, par conséquent, investir dans l'achat de nouveaux panneaux et numéros de rues. Le montant de cette opération s'élève à 3 993,84 € HT, dont une partie a été subventionnée par la Préfecture de l'Yonne au titre de la DETR à hauteur de 30 % soit 1 198,00 €.



Tableau avant sa restauration le 29 juin 2022



Repose du tableau le 29 décembre 2022



Tableau après sa restauration avec l'équipe ayant œuvré pendant 6 mois.

Restauration du tableau de l'église :

Dans le cadre de la préservation et la mise en valeur des collections de l'église de Rogny les sept écluses, la restauration du tableau « Les Pèlerins d'Emmaüs » avait été lancée en 2022. Ce tableau, daté de 1757, et classé au titre des Monuments Historiques en 1908, avait quitté son emplacement contre le chevet le 29 juin 2022, pour y retrouver dignement sa place le 29 décembre 2022.

Aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique.

Aide de l'Etat :

Les critères d'éligibilité ont été rehaussés au 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes.

Si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière :

- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo (facture datée avant le 31 décembre 2023). Toutefois, les conditions d'attribution dépendent d'une co-participation entre la commune et l'Etat.

Aide de la Commune de Rogny les sept écluses :

Ainsi, pour tout achat de vélo à assistance électrique (VAE), l'acheteur doit être tout d'abord non imposable et la commune de celui-ci doit participer à l'achat d'un VAE neuf. Par conséquent, l'acheteur pourra solliciter une aide de l'Etat dans les six mois qui suivent l'achat en utilisant le formulaire de demande d'aide Bonus vélo. Sans la participation de la commune, l'acheteur ne pourra y prétendre.

La Commune de Rogny les sept écluses

participe.

Le montant total de l'aide (commune + Etat) ne peut excéder 20 % du montant total du VAE ou 200 €. De plus, l'aide de l'Etat ne peut être supérieure à celle de la commune.

La Commune attribue donc une aide financière pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf, d'un montant de 100 €, pour les administrés de la commune, afin de les faire bénéficier de l'aide de l'Etat et pour favoriser la mobilité sur le territoire, sous réserve de la preuve d'achat d'un VAE neuf de moins de six mois.

Aide de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre :

Par délibération du 26 septembre 2022 et conformément à ses engagements pris en application du Plan Climat Air Energie et du Plan de Mobilité, la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre propose un dispositif d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou un vélo cargo ou familial à assistance électrique ou non.

Le montant de l'aide à l'achat est de 100 €. Le formulaire de demande d'aide et le règlement sont transmis sur simple demande ou téléchargés sur le site internet de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre <https://www.puisaye-forterre.com/vivre/aide-a-la-mobilite/>.

Plus d'infos à la Communauté de Communes : contact@cc-puisayeforterre.fr ou par dépôt papier à l'accueil du 4 rue Colette, 89130 Toucy

CAMPING MUNICIPAL : TOUJOURS EN PROGRESSION



Comme vous pouvez le constater en passant devant durant la saison, le camping continue sa progression avec une augmentation de 16% du nombre de nuitées en 2023 par rapport à l'année 2022, et une augmentation du chiffre

d'affaires de 20% par rapport à cette même année. Cela représente 5 500 nuitées, soit autant de personnes profitant des services du camping et des commerces du village. L'aménagement de la véloroute a sensiblement augmenté le nombre de campeurs cyclistes séjournant avec leurs propres tentes ou louant les nôtres déjà installées sur place. De nombreuses familles pratiquent ce mode de vacances, le slow tourisme, qui leur permet de prendre le temps de découvrir la région tout en faisant escale à chaque point d'intérêt. Les mois les plus fréquentés restent évidemment les mois de juillet et août (malgré une première semaine de juillet toujours très calme), suivis par les mois de mai et septembre. Le mois de juin étant chaque année le moins fréquenté de la saison. Pas d'aménagements réalisés en 2023.



Compteur piétons :

Notre compteur piétons nous permet de suivre l'évolution de la fréquentation du Monument historique des 7 écluses année par année. L'année 2023 connaît une fréquentation à la hausse de 11% par rapport à l'année passée, soit plus de 58 000 personnes comptabilisées. Pour rappel en 2018, lors des premiers chiffres obtenus par le compteur, la fréquentation était de 37 000 personnes comptabilisées. Le mois le plus fréquenté est le mois d'août, suivi par les mois de septembre et juillet. Les spectateurs du feu d'artifice ne sont bien évidemment pas comptabilisés puisque l'accès au monument est strictement interdit pendant les trois jours de préparation, et sa fréquentation chute considérablement durant cette période. Le pic de fréquentation a eu lieu le lundi 26 juin 2023, et le jour hebdomadaire le plus fréquenté reste comme chaque année le dimanche, suivi cette année des lundi, mercredi et samedi qui sont équivalents en termes de nombre de visiteurs.

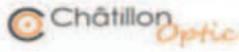


Haltes nautiques :

La saison 2023 est une bonne saison, avec une fréquentation constante par rapport à l'année 2022. Le nombre de nuitées est plus important durant les mois de mai, juin et septembre. Les mois de juillet et août connaissent une fréquentation un peu inférieure. Malgré une incertitude sur l'ouverture du Canal de Briare toute la saison, la météo a permis une navigation des plaisanciers et des péniches-hôtels d'avril à octobre. Le chiffre d'affaires est en légère hausse par rapport à 2022 malgré la diminution des bateaux de location. Le Quai Sully est complet en nombre de bateaux à l'année, mais il reste quelques places au Port des Lancières. Une partie de chaque quai est, elle, destinée à la plaisance de passage.











Route de Montargis - 45230 CHATILLON COLIGNY

02 38 96 04 72

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE ROGNY

Horaires : 9h à 12h15 puis 13h45 à 16h30.

Garderie : 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 17h30.

Cantine : Assurée par Katia et Marie-Christine. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.

Nos classes :

La classe de Mme Noail et Mme Radenne

(CP/CE1/CE2) compte 17 élèves.

La classe de Mme Bouchard et Mme Radenne (CE2/CM1/CM2) est composée de 20 élèves.

Nos projets et sorties 2022/2023 :

Les enfants ont travaillé à la création d'un jardin des 5 sens, en partenariat avec la mairie. L'école a participé au concours des

écoles fleuries.

Nous sommes allés à Paris, le 30 mai 2023, en train. Les enfants ont pu découvrir les monuments parisiens à bord d'un bateau-mouche. Nous avons ensuite visité la cité des sciences. Tout le monde était ravi.

La garderie

La garderie communale, gérée par Katia Veron, est ouverte de 7h30 à 8h50, et de 16h30 à 17h30. Le tarif est de 1,30 euro par présence le matin et 1,30 euro/heure le soir (toute heure commencée est due). Le goûter est fourni par les parents.

13 enfants fréquentent actuellement la garderie, dont 4 maternelles et 9 primaires. Katia emmène les enfants de la maternelle au car le matin, et les récupère également le soir à 16h45.

Elle organise tous les soirs des activités manuelles (selon des thèmes d'actualité : carnaval, automne, Noël, ...), des jeux de société, du coloriage, des activités de mimes, de danse et de musique.




S.A.S BOISGIBAULT
maçonnerie . couverture . isolation . carrelage
A votre service depuis 1955
Laurent BOISGIBAULT

4 bis rue d'Aillant - 45 230 DAMMARIÉ / LOING

Tel. 02 38 97 20 90 - Port. 06 32 19 68 93
entboisgibault@orange.fr



**BLENEAU
AUTOMOBILES**
Christophe et Nathalie DAMIENS



VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
CARROSSERIE • PEINTURE
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

Tél. 03 86 74 93 17
bleneau.automobiles@gmail.com

18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU

ANIMATION COMMUNALE COMMUNALE



Fête de la musique le 21 juin

Les Fous chantants de Bléneau sont de nouveau venus nous faire passer un agréable moment musical et nous les en remercions.

Théâtre du 25 novembre

Une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous pour assister au spectacle des « Saltimbanques de l'Yonne » le samedi soir. Un spectacle de 3h, rythmé d'humour, de fous rires et de chansons.

Le thème « Quoi de neuf Docteur » permettait aux acteurs une diversité dans les sketches, allant de la patiente en mal d'amour à l'ancien garagiste récemment reconverti en médecin !

Un chèque de 36 euros a été remis sur place par la troupe à Aurélie DOIN pour l'Association des Parents d'Elèves Les P'tits Artistes, nous les en remercions.



LA BOURSICAUDERIE
Chambres d'hôtes - Gîtes

meuble touristique

Stages et séminaires
06 62 29 34 18
laboursicauderie.com

SBPI

Spécialiste dans le domaine de la tuyauterie composite et plastique.

ADRESSE : 88 rue André Henriat
89220 Rogny les sept écluses
Tel : 0386745136 ~ E-mail : info@sbpi.fr
Site internet : <https://sbpi.fr/>

2^{ème} Vide-maisons collectif le 2 avril

Suite aux demandes des participants du vide-maisons collectif en 2022, la Municipalité a souhaité l'organiser en début de saison plutôt qu'en automne.

33 maisons et la braderie de l'amicale paroissiale étaient ouvertes aux chineurs durant ce dimanche, dont une majorité de nouveaux participants.

103 personnes accueillies à l'office de tourisme durant cette journée, en lien avec le vide-maisons, des personnes majoritairement intéressées par du matériel et des outils le matin, par des vêtements en fin de matinée, et des clients de passage pour toutes sortes de choses l'après-midi.

Il sera reconduit **le 14 avril 2024**. N'oubliez pas de venir vous inscrire en mairie, en remplissant le formulaire Cerfa qui vous sera remis et en nous déposant la copie de votre pièce d'identité avant le 29 mars 2024.

Les Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre

L'association TMOP (Traditions, Métiers et Outils en Puisaye) organise conjointement cette manifestation avec la Municipalité. Elle a donc ainsi proposé une très belle exposition sur la vie et les œuvres d'Emile ROUSTAN, Rognycois certes, mais surtout artiste-peintre et lithographe des XIX^{ème}-XX^{ème} siècles.

La Municipalité avait ressorti pour l'occasion ses grands livres d'urbanisme et proposé l'évolution de la population du village au fil du temps.

150 visiteurs sont venus découvrir l'exposition !



Fête de la musique le 24 juin

Organisée conjointement par les Sphères des écluses et la Municipalité, elle a permis à de nombreux rognycois de partager un moment festif en compagnie de DJ PATOMX et de l'association Convi'sport de Bléneau, qui nous présente chaque année un joli spectacle.



ANIMATION COMMUNALE COMMUNALE



Jeux à thèmes

Organisés par la Municipalité trois fois par an, ils s'adressent à tous, de la poussette au déambulateur, dans le but de partager un moment convivial agrémenté de jeux de plein air.

Vous retrouvez bien sûr les incontournables comme la course au sac, le chamboule-tout, le tir à la corde, la course à la brouette, mais également la Piñata et la course aux œufs pour Pâques, et, les chapeaux de sorcières et les monstres anti-stress pour Halloween !



AVMD
AUTO

**débarasse et rachète
tous véhicules**

Tél. : 06 77 27 52 97

*Mécanique automobile
Achat/vente de véhicules*

81 bis rue André Henriat
89220 ROGNY-LES-SEPT-EC
SIREN 952 844 777



Accueil des nouveaux arrivants le 18 novembre

Il s'est déroulé le troisième samedi du mois de novembre, comme chaque année.

Vingt-sept nouveaux foyers ont été conviés à cet évènement. Les associations rognycloises leur ont présenté leurs activités respectives et leurs besoins en bénévoles !

La Municipalité était présente pour les informer sur les services disponibles sur place et répondre à leurs nombreuses questions.

Annie-France GAUJARD partageait le stand de la municipalité pour présenter ses livres sur notre village.

La Municipalité leur a offert une pochette cadeau avec de la documentation et quelques goodies tels que magnet, carte postale et le tout nouveau gobelet personnalisé. Malheureusement peu de nouveaux arrivants ont répondu présents à ce moment de partage !

MENUISERIE POUPELARD
SARL



**Bois • Alu • Pvc
Ébénisterie
Cuisines - Escaliers
Volets roulants - Stores**

PA Des Vallées - Rue de la Ferronnerie 89220 BLÉNEAU
menuiserie.poupelard@yahoo.fr

Tél. 03 86 74 80 79

J. Dépée & Fils
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - FUNERAIRES
MAGASIN EN CENTRE VILLE : 55/57, RUE JEAN JAURÈS
FUNÉRAIRIUM : 1, RUE DE LA GLACIÈRE
EXPOSITION DE MONUMENTS : FACE AU CIMETIÈRE
Châtillon-Coligny
Permanence Téléphonique 24h/24 - 7j/7 02 38 92 51 82



Décorations de Noël :

Depuis cette année, l'équipe communale a privilégié la location triennale de 10 décors lumineux à l'achat de nouveaux décors. Ils ont été installés par les employés communaux dans le centre-ville. Cette solution est bénéfique tant au niveau financier qu'en terme de maintenance. La municipalité aura le choix de les acheter ou les remplacer au bout de trois ans. Comme chaque année, les bénévoles du Club de l'Amitié ont œuvré pour la confection des décorations qui ont sublimé nos sapins sur un thème bleu, blanc, or ! La Municipalité quant à elle s'occupe de l'achat des matériaux (rubans, papiers cadeaux, etc...).



Le Noël de nos aînés :

Les conseillers municipaux sont une nouvelle fois venus à la rencontre de nos aînés, âgés de 70 ans et plus, afin de leur remettre un coffret-cadeau composé de produits du terroir. Ce sont cette année 92 coffrets individuels et 52 coffrets couples qui ont été distribués. Cinq coffrets composés de produits bien-être ont été offerts à nos aînés résidant en maison de retraite.



Le Noël des écoles :

Les élèves des écoles de Champcevais et Rogny les sept écluses ont proposé à leurs parents un spectacle de Noël rythmé de chansons et danses, le vendredi 15 décembre 2023. A la fin du spectacle, le Père Noël tant attendu, a offert à chaque enfant des livres sur des thèmes variés. Les Comités des Fêtes de Rogny les sept écluses et Champcevais étaient également présents pour offrir des chocolats.



**FACE
AU CAMPING**

**HARAS
du
Cottard**

Écurie de propriétaires - Écurie de compétition C.S.O.
 Débourage - Dressage - Poney club - Vente de Poneys de Sport
89220 ROGNY-LES-7-ECLUSES
Tél. 03 86 74 59 39 - Port 06 81 53 13 19
www.harasducottard.fr - Mail : carolegestin@wanadoo.fr



SARL MILOT 89

Plomberie - Chauffage
Ramonage - Electricité





03 86 74 30 11
06 43 21 71 49





89220
ROGNY LES 7 ECLUSES

N° Siret : 530 552 256 000 14

La tanche

Président : Richard LAMARCHE



L'année 2023 est placée sous le signe du réchauffement climatique avec des températures estivales très élevées et des étiages de plus en plus bas. Nos amis les poissons étant comme les pêcheurs, en l'occurrence « amorphes » durant de nombreux mois.

L'association a néanmoins participé aux diverses activités et manifestations au sein de la commune. Fête des voisins toujours aussi conviviale sur le quai de Sully par une belle soirée printanière.

Feu d'artifice loin des espérances et des résultats des autres années.

Challenge « Jean Jacques Poitou » avec une participation extérieure en hausse et une absence chronique des pêcheurs locaux.

La saison va se terminer par l'organisation du « Beaujolais Nouveau » pour accompagner la venue des Nouveaux Arrivants et leur montrer la douceur de vivre de notre commune.

Sans oublier le vélo route qui est aux pêcheurs et aux vélocipédistes le plus grand sujet de polémique sur les bords du canal et ailleurs !!!



Traditions, Métiers et Outils en Puisaye

Président : Jean-Luc HENRIAT

Notre association a organisé du 27 avril au 10 mai une exposition sur les peintures murales des églises de la Puisaye et de l'Auxerrois.

Avec le soutien de Mr Denis Brenot, photographe, et du réseau des peintures murales, elle a permis de mettre en valeur une belle richesse du patrimoine de notre région.

L'investissement nécessaire pour la mise en place de cette exposition nous a conduit à proposer une ouverture sur près de 15 jours permettant ainsi de toucher un large public.

Elle a rencontré un beau succès avec 350 visiteurs sans compter les enfants et les élèves d'une classe de Rogny qui a profité d'une visite particulière.

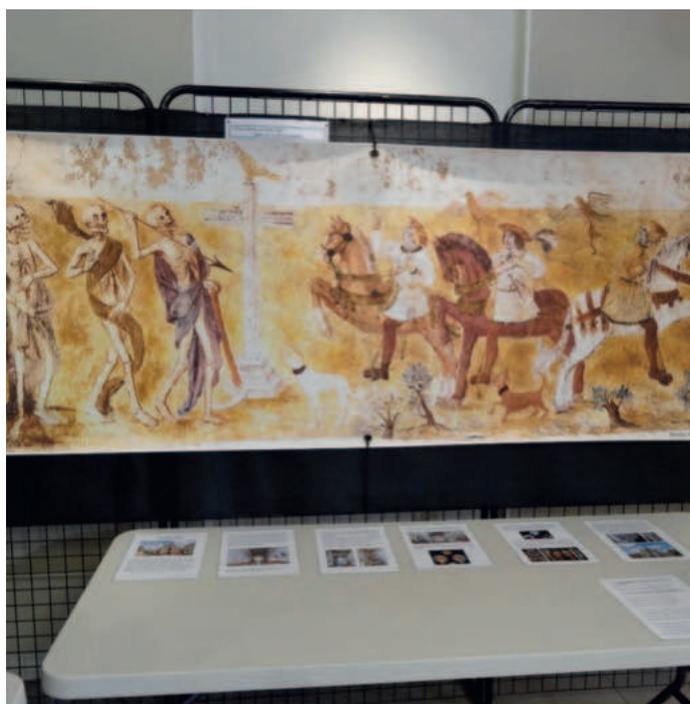
Nous avons également eu le plaisir d'accueillir des résidents de la maison de retraite de Champcevais, dont d'anciens Rognycois, qui se sont déplacés en deux groupes.

Notre association a profité des journées du patrimoine du 17 au 18 septembre pour présenter l'œuvre d'Emile Roustan, artiste-peintre, installé en 1930 à Rogny, dans une ancienne briqueterie, à la Claverie. Cette exposition a permis à plus de 130 visiteurs, principalement Rognycois, de découvrir la vie et l'œuvre de cet artiste qui s'inspirera de notre campagne pour réaliser de nombreuses toiles.

Nous organiserons notre Assemblée Générale annuelle au début de l'année 2024. Tous les adhérents recevront, par mail ou par courrier, une convocation.

Pour cette nouvelle année 2024, nous envisageons d'organiser deux expositions, la première début mai et la seconde, comme tous les ans, en septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Plus de précisions sur les dates et les contenus seront présentées lors de l'Assemblée Générale.



Arts en Liberté

Présidente : Claire TARGA

Notre Association compte actuellement 45 adhérents répartis en 3 Ateliers:

- Chorale tous les mardis de 19h30 à 21h.
 - Peinture, Encadrement tous les mercredis de 14h à 17h
 - Atelier Bonsaï le vendredi 2 fois par mois
- Les 3 Ateliers se déroulent dans la Salle des Mariages du village.

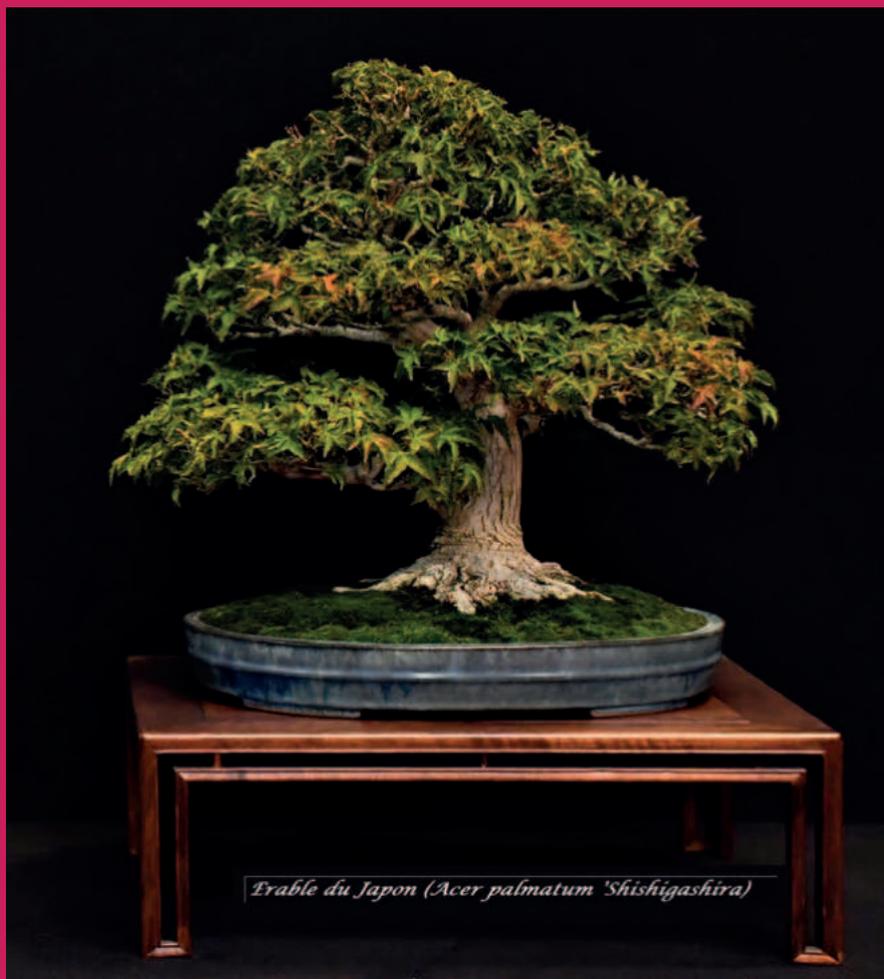
Chorale:

Avec 19 inscrits, nous nous retrouvons avec plaisir pour chanter à 1, 2, ou 3 voix, des chansons françaises aidées par un synthétiseur, ce qui permet de garder le rythme ou, depuis cette année, par des versions musicales Karaoke qui améliorent encore la qualité de l'accompagnement. Le tout dans la bonne humeur. Venez nous écouter un mardi soir et vous déciderez peut-être de nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus.

Peinture :

Chacun et chacune utilisent les matériaux de leur choix : en plus des techniques classiques (huile, aquarelle, acrylique ou pastel), il y a aussi coloriage, pâte à sel ou pergamano ... tout est permis et donne l'occasion à chacun de passer un moment agréable. Il n'est pas rare de finir un gâteau à la main avec une boisson chaude !

Nous étions à la journée de l'atelier d'Harpignies le 3 juin : initiation aux pastels et fusain ...et, toujours à Saint Privé, nous avons participé au Jury du concours de dessin des enfants.



Erable du Japon (Acer palmatum 'Shishigashira')

Atelier « Lâcher prise » avec les enfants de l'Ecole du village dont les œuvres ont été exposées à Champcevais pour leur kermesse le 17 juin.

Atelier Bonsaï : 16 inscrits

Un petit groupe vient travailler des arbres avec les conseils d'adhérents plus aguerris. C'est l'occasion d'un partage de conseils et d'expériences dans une discipline qui demande un investissement tant au niveau des connaissances que du

temps.

Cette année, nous regardons régulièrement des films de formation sur internet en début de séance et avons commenté les arbres d'un diaporama réalisé au « Bonsaï show 2023 » de Dijon. Regarder c'est apprendre !

Nous avons opté pour un nom d'usage plus en phase avec nos trois activités : Arts en Liberté, appellation que vous retrouverez sur notre banderole.

Notre Association a participé à la journée des voisins le 3 juin et à celle des nouveaux arrivants du 18 novembre.

Les inscriptions sont possibles toute l'année et nous suivons le calendrier scolaire : aussi notre prochaine Assemblée Générale aura lieu en septembre 2024.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2024.

Contactez-nous au 06 82 35 21 06.





CONVI'SPORT



Notre association est un club multi-activités en Sport-Loisir. Les disciplines visent un large public : l'enfant, l'adulte et le sénior.

Belle saison sportive dans toutes nos sections. Notre effectif était de 70 adhérents la saison dernière (2022/2023), réparti dans 6 cours hebdomadaires.

Durant la saison 2022/2023, nous avons participé à plusieurs manifestations :

- Fête du Sport à Bléneau le 03/09/2022,
- Forum des associations à Rogny le 19/11/2022,
- Randonnée des Etangs le 02/04/2023 (120 randonneurs ont bravé le froid et la pluie).

Un week-end "Randonnée Raquettes" a été organisé du 13 au 15 janvier 2023 aux Deux Alpes. Ce fut un weekend intense avec visite d'une grotte sur un glacier et randonnée en raquettes. Une vingtaine d'adhérents est partie à la montagne.



A l'occasion de son Assemblée Générale, le 07/07/2023, CONVI'SPORT a fêté ses 10 ans d'existence dans la salle des fêtes de Bléneau, prêtée pour la circonstance par la municipalité. L'association a offert à ses adhérents un buffet dans une ambiance dansante ponctuée par les démonstrations des différents cours.

Pour la saison 2023-2024 les activités sont :

Le lundi :

- Renforcement musculaire à l'Espace Culturel de ROGNY de 18h15 à 19h15.
- LIA - DANSE à l'Espace Culturel de ROGNY de 19h20 à 20h20.

Le mardi :

- Danse enfants de 6/12 ans à la salle des 3 Mûriers de BLENEAU de 18h à 19h.
- Step à la salle des 3 Mûriers de BLENEAU de 19h15 à 20h15.

Le vendredi :

- Marche BIEN-ETRE à Bléneau de 14h à 15h30.

Le Dimanche :

- Marche Nordique tous les 15 jours de 9h à 12h.



Dates à retenir :

5 JUILLET 2024 : Assemblée Générale "CONVI'SPORT" à la salle des Trois Mûriers à Bléneau.

14 avril 2024 : RANDONNEE DES ETANGS, Départ à l'étang des Beurois à Bléneau.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire, deux séances d'essai sont gratuites avant l'inscription

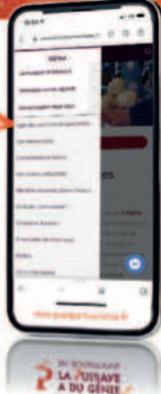
**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, NOUS CONTACTER AU
06.24.36.55.49 OU 06.71.65.37.79**



Office de tourisme Puisaye-Forterre

Vous souhaitez promouvoir votre événement sur le site internet de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre ? Rien de plus simple :

-  Dirigez-vous sur www.puisaye-tourisme.fr
-  Cliquez sur l'onglet «Maintenant Profitez»
-  Cliquez sur la rubrique «Agenda»
-  Cliquez sur la sous-rubrique «Annoncez votre événement»
-  Saisissez vos informations dans le formulaire.



Selon l'envergure de votre événement, en remplissant cet unique formulaire, votre événement sera diffusé sur le site internet de Puisaye Tourisme, Yonne Tourisme ou Nièvre Tourisme, et de Bourgogne Franche-Comté Tourisme, diverses applications et l'écran dynamique installé au bureau touristique de Saint-Fargeau. Il sera également annoncé dans notre **newsletter hebdomadaire**, soit d'une façon directe, soit en téléchargeant la liste des manifestations de la semaine, à nos 4000 abonnés.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

-  **Christelle GAUTRON BERROUET** direction@puisaye-tourisme.fr - 06.21.15.77.47
-  **Pierre CLAUDE** responsablepromotion@puisaye-tourisme.fr - 03.86.44.15.66

Vous souhaitez connaître les événements organisés en Puisaye-Forterre ?
Encore plus simple :



Il suffit de vous abonner à notre newsletter en flashant le QR code ou en rentrant votre adresse e-mail, tout en bas de notre site web : www.puisaye-tourisme.fr

Chaque jeudi, vous recevrez la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous y retrouverez les événements phares du week-end et la liste complète des manifestations en téléchargement.





SUR PLACE & À EMPORTER

**PIZZAS ARTISANALES
PANINIS & CROQUE
BOISSONS - GLACES**

Ouvert toute l'année

Été : tous les jours sauf le lundi
Hiver : le week-end à partir du vendredi soir

Pour vos commandes & réservations
06.88.53.83.55
20, rue Hugues Cosnier 89220 Rogny les Sept Écluses



DES P'TITS ARTISTES



Association des Parents d'élèves Les P'tits Artistes

Présidente : Aurélie DOIN

L'Association des Parents d'Elèves des P'tits Artistes a fêté ses 1 an d'existence !



Lors de notre première année, nous avons été présents pour les jeux d'Halloween et de Pâques organisés par la Mairie de ROGNY LES SEPT ECLUSES, où nous avons été invités à vendre des boissons, des gâteaux et des crêpes.

Nous avons également organisé une soirée à thème, soirée qui a été soutenue par de nombreuses personnes et que nous souhaitons refaire en 2024.

Les bénéficiaires de l'association vont aider à financer différents projets scolaires des écoles du regroupement scolaire de ROGNY et CHAMPCEVRAIS.

L'APE des P'tits Artistes remercie chaleureusement les associations pour leur conseil et surtout pour leur aide en prêt de matériels, invitations, et don, sans oublier les Mairies.

Et nous remercions toutes les personnes présentes lors de nos différentes actions !

Amicale St Joseph

Présidente : Marie-Colombe DEMETS



Depuis le mois de juin 2023, l'Amicale paroissiale se nomme l'Amicale St Joseph.

La nouvelle équipe a entrepris durant l'été une complète ré-organisation de la salle St Joseph située 7 rue Léon Jaupitre :

- Tri drastique des vêtements restés sur place et reçus au fil des jours. Ce qui n'est pas gardé est envoyé au Relais, entreprise de recyclage.

- Aménagement dans les salles arrières d'un vestiaire destiné aux personnes en difficulté.

- Acquisition de cartons dans lesquels les vêtements destinés aux ventes sont classés et stockés.

Cette nouvelle organisation permet de libérer la grande salle de novembre à mai afin d'y organiser différentes activités.

Ce seront des séances de cinéma gratuites, des après-midis d'accueil autour d'un goûter, un repas au moment de la fête de St Joseph au mois de mars, qui seront proposés à tous.

Grâce à l'efficacité de l'équipe, l'association a participé au vide-greniers de Rogny le 19 août puis a ouvert ses portes pour une vente de vêtements d'automne dans la salle, le week-end du 2/3 septembre puis une vente d'hiver deux samedis de suite 21/28 octobre. Ces ventes à petits prix sont destinées à rendre service à toutes les personnes qui le désirent et ont trouvé leur public, agréablement surpris par la nouvelle présentation des vêtements.

Les prochaines portes ouvertes pour la vente reprendront à partir du mois de mai 2024.

Cette salle St Joseph possède à l'arrière une salle de réunion et une petite pièce pour la prière, qui permettent les activités paroissiales : Prière du Rosaire, réunions de Fraternités : partage autour de l'Evangile, rencontres culturelles pour mieux connaître notre culture judéo-chrétienne. Chacun y est invité, petits et grands !

Nous remercions toutes les personnes qui ont travaillé dur pendant l'été et qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ce nouveau départ. Nous tenons aussi à remercier les généreux donateurs pour les dons de vêtements qui affluent ! Les dons de vêtements peuvent être déposés devant la salle St Joseph à Rogny ou au 8 rue Léon Jaupitre.

Merci à tous

Le bureau de l'Amicale St Joseph

Les Sphères des écluses

Président : Laurent MIRA

Les Sphères des écluses se portent bien. Toutes les manifestations ont été positives pour l'année 2023 : trois concours de pétanque et l'organisation de la fête de la musique.

Nous finirons l'année avec une tombola dont les lots sont un panier de dégustation par grille.

L'association organisera toujours en 2024 les concours de pétanque mais les dates suivantes peuvent être flexibles par rapport à la Fédération Française de Pétanque.

Le 7 avril 2024

Le 12 mai 2024

Le 8 septembre 2024.

Nous souhaiterions également organiser deux marchés artisanaux sur l'île, avec restauration sur place (buvette et planche charcuterie/fromage), et trois nouveaux concours de pétanque au quai Sully. Nous finirons l'année 2024 toujours par notre tombola annuelle.

Nous proposons d'organiser les marchés artisanaux sous réserve de la disponibilité des artisans les 9 juin 2024 et 7 juillet 2024.

En cas d'annulation de ces marchés, des concours de pétanque seront prévus.

Espérons que 2024 soit aussi positive que l'année 2023 afin que l'association des Sphères des écluses perdure au sein de notre beau village.



Comité des Fêtes

Présidente : Laure SONVEAU

L'année 2023 a été un bon cru et nous remercions pour cela tous nos bénévoles, les participants à nos activités, la municipalité de Rogny et toutes les personnes qui nous suivent.

Lors de l'Assemblée Générale, Monsieur Veaulin André, président depuis de nombreuses années, a laissé son poste à sa fille Mme Sonveau Laure, mais il est resté comme vice-président au sein de l'association. Nous lui disons un grand merci pour son dévouement et son engagement. Cette année, nous avons organisé deux lotos, un au printemps, un en automne, qui ont remporté un franc succès. Plus de 150 personnes ont pris leur place et surveillaient attentivement leurs fiches en faisant des pronostics sur leur chance de gagner, l'adrénaline monte quand il ne manque qu'un numéro pour gagner.

C'est une sortie en famille ou entre amis, où tout le monde s'amuse.

Le 20 mai, 120 marcheurs ont pris le départ pour une randonnée gourmande semi-nocturne à Rogny. Première étape, une boisson et des petits gâteaux apéritif ont été servis. Une petite marche et voici la seconde étape où les tartines de pâté sont préparées par les bénévoles. La troisième étape sent bon les steaks grillés au barbecue et les frites fraîches. Ils ont pu reprendre des forces en mangeant le



fromage et le dessert. Une fois bien rassasiés, les marcheurs sont repartis au point de départ.

Pâques et Noël sont des moments importants pour les enfants. Bien sûr, nous sommes présents pour leur offrir des chocolats qu'ils dégustent avec bonheur.

Le 29 juillet, des milliers de spectateurs ont répondu présents pour la 55ème édition du spectacle pyromélodique, notre journée phare. M. David Proteau de la société Ruggiéri a proposé un show intitulé « Rogny sur Orbite, l'incroyable odyssée de l'espace ». L'histoire relate le parcours d'un humain, aidé par une intelligence artificielle, parcourant la galaxie et s'arrêtant sur plusieurs planètes. Toujours inno-

vant, le public a pu voir des nouveautés pyrotechniques, apprécier le son et lumière ainsi que les lasers. D'ores et déjà, nous réfléchissons au prochain spectacle pyromélodique où nous espérons vous revoir nombreux.

Chaque année, nous organisons un dîner et une sortie avec nos bénévoles. Les manèges du parc Astérix ont fait tourner les têtes mais personne n'a pu rivaliser avec le gourmand Obélix.

Nous souhaitons à tous une très bonne année pour les 365 jours à venir et espérons que vous pourrez participer à nos activités.



Club Omnisports de Puisaye

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Notre association propose toujours trois activités sportives (Hand-ball, Badminton et Basket) :

Le Hand-Ball, les mardis soir à partir de 20h30. Cette activité est en baisse de fréquentation, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année.

Le Badminton, les jeudis à Bléneau et les lundis à Saint-Fargeau, de 18h45 à 20h00.

Le Basket enfants, les mardis de 19h15 à 20h30 pour les enfants à partir de 6 ans. Une dizaine d'enfants de 9-10 ans sont inscrits, nous avons perdus les adolescents.

Le Basket adultes, les jeudis de 20h15 à 22h15. Toujours aussi actifs, nous sommes allés voir le match pro des filles de Bourges et nous avons fait un match à Bléneau contre Bourg-en-Bresse.

Nous avons également tenu une permanence cet été en juillet et août sur le terrain multisports à Rogny les sept écluses.



Club de l'Amitié

Présidente : Chantal CHAUVEAU

Cette année 2023 a confirmé la bonne reprise de notre association avec : Le lundi de 14h à 17h : tricot, couture, etc... et le jeudi de 14h à 17h : belote, tarot, etc...

Faute d'exposants le Marché aux fleurs a été annulé. A l'heure actuelle pour 2024, de nombreuses personnes se sont déjà inscrites.

La sortie dans l'Aube, croisière sur le Lac d'Orient et promenade en petit train à travers la forêt a connu un véritable succès avec plus de 50 personnes.



Le cabaret « La Nouba » a lui aussi rempli un car.

De nombreux exposants sont venus participer au vide-greniers, gâché dans le courant de l'après-midi par la pluie.

Nos repas « Fête des mères » et « Fin d'année » sont eux aussi très appréciés grâce à de succulents déjeuners.

Merci à un adhérent qui a offert pour nos après-midis du lundi de nombreuses pelotes de laine : Au travail Mesdames !

Merci à tous nos bénévoles qui s'engagent pour faire vivre notre association et notre village. A tous et à toutes une bonne année 2024 et qu'elle soit surtout sereine !



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024 DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Samedi 06

Assemblée Générale 18h
(Salle des mariages) / La Tanche

Samedi 13

Vœux du Maire – Maisons fleuries 17h
(Espace Culturel) / Mairie

Vendredi 19

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Samedi 20

Assemblée Générale 18h
(Salle des mariages) / TMOP

Samedi 27

Assemblée Générale 14h30
(Salle des mariages) / Club de l'Amitié

FÉVRIER

Vendredi 02

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Lundi 05

Balayage des rues

Vendredi 09

Assemblée générale 20h00
(Salle des mariages) / Les Sphères des Ecluses

Dimanche 11

Concours de belote 14h
(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Lundi 12

Flamme Sco'Lympique (village) / Ecole

Vendredi 16

• Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté
• Assemblée Générale 20h
(Espace Culturel) / Comité des Fêtes

MARS

Vendredi 01

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Samedi 09

Soirée des écoles 19h30
(Champcevrains) / APE des P'tits Artistes

Dimanche 10

• Loto 13h30 et début 14h
(Espace Culturel) / Comité des Fêtes
• Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Jeudi 14

Repas Potée + jeux 12h30
(Espace culturel) / Club de l'Amitié

Vendredi 15

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Samedi 16

Carnaval de l'école (Village) / Ecole

Samedi 23

Repas de St Joseph 12h
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Courant mars

Lâcher de truites (Le Loing) / La Tanche

Dimanche 31

Œufs de Pâques 10h30
(Champ du Porais) / Comité des Fêtes

AVRIL

Vendredi 05

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Dimanche 07

Concours de pétanque 13h30 (Quai Sully)
Jet du but 14h30 / Les Sphères des Ecluses

Samedi 13

Assemblée Générale 14h
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Dimanche 14

• Vide-maisons collectif
• Rando des étangs 7h
(Bléneau) / Convi'sport

Vendredi 19

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Dimanche 21

Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28

Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

MAI

Samedi 4 et dimanche 5

Exposition (Espace culturel) / TMOP

Dimanche 5

Marché des producteurs et des fleurs 9h
(Ile) / Club de l'Amitié

Lundi 06

Balayage des rues

Mercredi 8

Cérémonie 10h (Monument) / Mairie

Vendredi 10

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Samedi 11

Vente de vêtements (Salle St Joseph) /
Amicale St Joseph (9h-18h)

Dimanche 12

Concours de pétanque 13h30 (Quai Sully)
Jet du but 14h30 / Les Sphères des Ecluses

Samedi 18

• Randonnée gourmande semi-nocturne 17h
(Parking des 7 écluses) / Comité des Fêtes
• Vente de vêtements (Salle St Joseph) /
Amicale St Joseph (9h-18h)

Dimanche 19

Fête du Poney-Club
(Le Rondeau) / Ecurie du Rondeau

Vendredi 24

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

JUIN

Vendredi 31 mai, samedi 01 et dimanche 02

Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Samedi 01

Fête des voisins 19h
(Quai Sully) / La Tanche

Dimanche 02

Fête de la pêche pour tous 9h
(Rivière derrière l'Espace Culturel) / La Tanche

Vendredi 07

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages)
Arts en Liberté

Dimanche 09

• Marché artisanal (île) / Sphères des écluses
• Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Samedi 15

Repas dansant Fête des mères et des pères
12h30 (Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Mardi 18

Appel du 18 juin 10h (Monument) / Mairie

Vendredi 21

- Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) Arts en Liberté
- Feu de la Saint Jean Comité des fêtes
- Fête de la musique (Ile) / Mairie et associations
- Spectacle (Ile) à 20h Convi'sport
- Restauration (Ile) / La Tanche

Vendredi 28

Réunion préparatoire du feu d'artifice 19h (Espace Culturel) / Comité des Fêtes

Samedi 29

Kermesse des écoles 14h (Champcevais) / Ecole

JUILLET

Vendredi 05

- Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) Arts en Liberté
- Assemblée Générale 18h30 (Bléneau) / Convi'sport

Dimanche 07

Marché artisanal (île) / Sphères des écluses

Dimanche 14

- Cérémonie 10h (Monument) / Mairie
- Jeux 16h (île) / Mairie et Arts en Liberté

Samedi 27

- Vente de vêtements l'après-midi 14h-20h (Salle St Joseph) / Amicale St Joseph
- 56^{ème} spectacle pyromélogique (Espace Culturel) - fermeture du village à 12h / Comité des fêtes

AOÛT

Lundi 05

Balayage des rues

Dimanche 11

- Vide-greniers (Quai Sully) / Club de l'Amitié
- Vente de vêtements (Salle St Joseph) 9h-18h / Amicale St Joseph
- Exposition de peinture et bonsaï (Espace Culturel) / Arts en Liberté

Samedi 31

Concours de pêche 9h (Canal) / La Tanche

SEPTEMBRE

Dimanche 08

Concours de pétanque 13h30 (Quai Sully) Jet du but 14h30 / Les Sphères des Ecluses

Vendredi 13

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Mercredi 18

Assemblée Générale 18h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 21 et dimanche 22

Journées européennes du patrimoine (Espace Culturel) / Mairie et TMOP

Vendredi 27

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29

Concours hippique dès 8h (Haras du Cottard) / Haras du Cottard

OCTOBRE

Vendredi 04

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 06

Concours hippique dès 8h (Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Samedi 12

- Vente de vêtements 9h-18h (Salle St Joseph) / Amicale St Joseph
- Repas des bénévoles 20h (Bléneau) / Comité des Fêtes

Vendredi 18

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 19

Vente de vêtements 9h-18h (Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Dimanche 20

Loto (Espace Culturel) 13h30 Comité des Fêtes

Samedi 26

Rencontre Interclubs France Patchwork (Espace Culturel) 9h30-17h30 / Délégation France Patchwork de l'Yonne

NOVEMBRE

Dimanche 03

- Jeux d'Halloween 14h (Ecole) 14h30 (île ou espace culturel en cas de pluie)
- Concours hippique dès 8h (Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Lundi 04

Balayage des rues

Vendredi 08

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Lundi 11

Cérémonie 10h (Monument) / Mairie

Samedi 16

Théâtre des Saltimbanques de l'Yonne 20h (Espace Culturel) / Mairie

Vendredi 22

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 23

- Forum des associations 16h-18h Mairie et associations
- Beaujolais Nouveau et Accueil des nouveaux arrivants 18h

DÉCEMBRE

Dimanche 1er

Repas dansant de fin d'année 12h30 (Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Vendredi 06

Atelier Bonsaï 14h (Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 08

Marché de Noël 9h (Espace Culturel) / Club de l'amitié

Vendredi 13

Noël des écoles 18h (Champcevais) / Ecoles de Rogny les 7 écluses et Champcevais

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DES ASSOCIATIONS

Lundi :

14h à 17h - couture - Club de l'Amitié
18h15 à 20h15 - gym/danse Tonic - Convi'sport

Mardi :

19h30 - chorale - Arts en Liberté

Mercredi :

14h à 17h - dessin - Arts en Liberté

Jeudi :

14h à 17h - jeux - Club de l'Amitié

Vendredi :

14h à 17h - bonsaï - Arts en Liberté
(tous les 15 jours)